

## **REGLEMENT ET INFORMATIONS GENERALES**

### **LA PENTE ET COTE 2017**

- **Organisation :**

La randonnée VTT et pédestre « **La Pente et Côte** » se déroulera le Dimanche 4 Juin. Cette manifestation est organisée par l'association « **Sport Nature Bourgueillois** » dont le siège social est à la Mairie de Bourgueil 8 rue du Picard BP 29 37140 BOURGUEIL.

**e-mail :** [contact@sportnaturebourgueillois.fr](mailto:contact@sportnaturebourgueillois.fr)

**site Internet :** [www.sportnaturebourgueillois.fr](http://www.sportnaturebourgueillois.fr)

Cette randonnée est inscrite au calendrier de la FFCT où est affiliée l'association. C'est sous couvert de la FFCT que cette manifestation est organisée. Elle est aussi inscrite aux différents calendriers de la presse spécialisée, la presse locale et sur Internet. C'est une épreuve non classante, ni qualificative. Elle a fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la sous-préfecture de Loches et de la préfecture d'Angers.

**Responsable de l'organisation :** M. Nortier Thierry

[president@sportnaturebourgueillois.fr](mailto:president@sportnaturebourgueillois.fr)

- **Concurrents :**

Cette randonnée est ouverte à tous, licenciés ou non. Pour les enfants de moins de 12 ans non accompagnés, une décharge parentale est obligatoire.

- **Programme :**

7 distances VTT sont proposées : 20,35,45,65,80,100,120 km et 3 distances marche : 8,15,25 Km. L'heure de départ est fixée à partir de 8H00. Le retrait des plaques de cadre est ouvert à partir de 7H au village / expo de l'organisation se situant sur le parking Hyper U à Bourgueil.

- **Parcours:**

Chaque circuit s'organise autour d'une unique boucle, empruntant à 95% des chemins à l'état naturel, à travers vignes et forêts. Les différents circuits ainsi que les dénivelés peuvent être consultés sur le site.

- **Stationnement:**

Un grand parking sera à disposition des participants au magasin Hyper U.

- **Engagement :**

Le droit d'inscription est fixé à :

- 4 à 15 euros pour la randonnée VTT
- 5 euros pour la randonnée marche
- une réduction de 2 euros est appliquée pour les licenciés FFCT

- **Inscriptions / documents à fournir:**

Elles sont possibles à compter du Vendredi 22 Janvier 2017 en s'inscrivant en ligne sur le site de notre partenaire [ikinoa.fr](http://ikinoa.fr) ou par courrier en téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site Internet [www.sportnaturebourgueillois.fr](http://www.sportnaturebourgueillois.fr) accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de SPORT NATURE BOURGUEILLOIS). Les inscriptions restent toujours possible sur place excepté pour les Raids. Afin de faciliter l'organisation et éviter de faire la queue au départ, il vous est demandé de privilégier les inscriptions en ligne sans aucun frais.

- **Plaques de cadre :**

Elles seront à retirer le jour de l'événement sur le site de départ, à partir de 7h ou le samedi au stand de présentation de l'évènement à l'entrée du magasin Hyper U et ce, à partir de 16h.

- **Covoiturage :**

Afin de faciliter votre venue, un planning de covoiturage est disponible sur le site Internet. Vous pouvez vous y inscrire, soit pour proposer une place dans votre véhicule, soit pour en faire la demande.

- **Securité:**

Les participants s'engagent à respecter à tout moment le code de la route. Le circuit n'est pas fermé et d'autres véhicules peuvent surgir lors des traversées de routes, aussi faibles soient-elles.

Bien que non obligatoire, le port du casque est vivement conseillé.

- **Service médical:**

Chaque personne participant à notre événement a un numéro d'urgence à disposition. L'organisation est en liaison avec le médecin de garde pour ce week-end et le centre de secours de Bourgueil qui a connaissance de notre événement.

- **Assurance:**

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance avec la FFCT. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol avant, pendant ou après les épreuves. Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre ou d'annuler la course à tout moment en cas de conditions climatiques extrêmes sans qu'aucun remboursement ne soit effectué aux participants.

- **Ravitaillement:**

Des ravitaillements abondants sucrés et salés sont à disposition tous les 20 km environ pour chacun des circuits.

- **Vestiaires, douches, sanitaires:**

Des douches chaudes seront disponibles à proximité du village expo (au camping). Le plan d'accès est visible sur le site et sera affiché sur place.

- **Code du bon randonneur:**

Chaque participant s'engage à respecter le code du bon randonneur ci-dessous :

1. Aime et respecte la nature.
2. Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruit pas.
3. Reste sur le sentier et sois discret.
4. Ne piétine ni culture, ni sous-bois.
5. N'effraie pas les animaux.
6. Ne néglige pas les contacts humains
7. Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.

- **Droit à l'image:**

Chaque participant s'engage à céder ses droits à l'image sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

- **CNIL:**

Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être transmises à des organismes extérieurs.

### LE CODE DU BON RANDONNEUR »

Aime et respecte la nature.

Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruit pas.

Reste sur le sentier et sois discret.

Ne piétine ni culture, ni sous-bois.

N'effraie pas les animaux.

Ne néglige pas les contacts humains

Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.